

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 19 septembre 2011

L'an deux mille onze, le dix-neuf septembre, le Conseil de la Communauté de Communes du Sauveterrois s'est réuni à la salle des fêtes de Caumont, sur convocation de Monsieur Yves d'Amécourt, Président.

Présents : *Christiane FOUILHAC (Castelviel), Patrick MAUMY (Daubèze), Didier LAMOUREUX, Annie POSSAMAI (Gornac), Bruno LIMOUZIN, Denis MODET (Mourens), Serge DURU, Eric TINTURIER (Saint Brice), Bernard REBILLOU, Jean Luc PIVA (Saint Félix de Foncaude), Francis LAPEYRE, Chantal DALLA LONGA (Saint Hilaire du Bois), André GOUACHE, (Saint Martin du Puy), Nicole BONNAMY, Henri HONEGGER (Saint Sulpice de Pommiers), Yves d'AMÉCOURT, Claude LUMEAU, Gilles BUSSAC, (Sauveterre de Guyenne), Philippe BRY, Denis MARNIESSE (Caumont), Sylviane LANGEL (Mauriac), Daniel BARBE, Florent MAYET, (Blasimon), Anne BLONDEL, Claudette BIDOUSE (Coirac).*

Excusé ayant donné pouvoir : Serge RIZETTO pv à Christiane FOUILHAC. Yves RAYNE pv à Yves d'AMECOURT, Christiane DULONG pv à Patrick MAUMY, Rémi BALLARIN pv à Claude LUMEAU.

Excusés : Bernadette BOGET (Cleyrac), Catherine DAKIR (Coirac), Jean Maire VIAUD (Mauriac) Jean Paul POUJON, Emmanuel BATAILLE (Saint Martin de Lerm), Martine LOPEZ (Saint Martin du Puy), Luc HERAULT (Sauveterre de Guyenne), Daniel PALUDETTO (Blasimon).

Auditeurs libres : Philippe PAGOTTO, Hubert HERVE, Cécile DARNAY, Nicole CASTELLARNEAU, Jacques CARON (Caumont), Francis PEYRE, Rosy LUIZ (Saint Martin du Puy).

Le Conseil est accueilli par le Maire de la Commune et son Conseil Municipal.

L'appel est réalisé, une feuille de présence circule pour inscrire les personnes présentes en tant qu'auditeurs libres.

Monsieur le Président demande aux membres de l'assemblée de bien vouloir lui indiquer s'il y a des commentaires à apporter au dernier compte-rendu de la réunion.

Bernard Rébillou demande à vérifier le montant inscrit pour le coût de la prise de la compétence entretien des rives. Après vérification, la participation pour le budget 2012 estimée à 25 000 € est correcte.

Aucune modification n'est apportée, le compte rendu est ensuite adopté à l'unanimité.

Mme Chevalard est excusée.

Denis Marniesse est nommé secrétaire de séance.

MAITRISE D'ŒUVRE ETUDES ET AMENAGEMENT ZONE D'ACTIVITE

Monsieur le Président informe qu'après audition des trois entreprises ce jour, compte tenu des différentes réponses, on attend une nouvelle offre plus précise de la part de chaque entreprise, pour cette semaine.

La Commission d'Appel d'Offres étant « souveraine », la décision sera donnée à la prochaine réunion du bureau.

COMPOSITION COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Par délibération du 15 octobre 2009, nous avons décidé d'instituer une commission intercommunale des Impôts directs.

Maintenant obligatoire, cette commission se substitue à la commission communale de chaque commune membre en ce qui concerne les évaluations foncières des locaux commerciaux, des biens divers et des établissements industriels.

La commission est compétente pour :

- Donner un avis sur les évaluations foncières
- Participer à la désignation des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison
- Donner un avis sur le logement de référence retenu pour l'établissement des impositions au profit de l'EPCI

La durée du mandat des commissaires est la même que celle de la Communauté de Communes.

Sur proposition des communes membres de la CDC, et après avoir vérifié les conditions à remplir pour être commissaire, les communes, conformément à l'article 1650 A du CGI, présentent la liste établie

Commissaires titulaires

Frédéric ANIELO - 1 Mouliney - 33540 CASTELVIEL

Patrick MAUMY - Le lage -33540 DAUBEZE

Roger BEAU – Madaillan - 33540 SAUVETERRE DE G

Didier BLANCHETON - 8 rue Poste - 33540 GORNAC

Jean HARPIN - 5 Moulin de Gonin - 33540 GORNAC

Denis MODET - Cateau -33410 MOURENS

J-Yves DECHE - 11 Rue St Romain - 33540 SAUVETERRE DE G

Thierry CHARLES - 6 Grande Haie - 33540 SAUVETERRE DE G

Daniel BARBE - 18 rue Croutet -33540 BLASIMON

M. Thérèse LARRIBAUD - 3 Peyrat - 33540 ST BRICE

Jean GOUDIN - 1 Rouille - 33540 ST FELIX DE FONCAUDE

Sylvie PANCHOUT - 7 Bld du 11 novembre - 33540 SAUVETERRE DE G

Martine LOPEZ - 1 L'hermitage - 33540 ST MARTIN DU PUY

J-Paul DESPLAS – Moureau - 33540 COIRAC

Nicole BONNAMY - 8 Route de Sauveterre - 33540 ST SULPICE DE POMMIERS

Michel CHARENTON - 4 Ldt Serizier - 33540 ST HILAIRE DU BOIS

Raymond SOUBERBIELLE - 33540 ST MARTIN DE LERM
Nicole CASTELLARNEAU - 2 Mineur - 33540 CAUMONT
Yolande MARTY - Au bourg - 33540 MAURIAC
Bernadette BOGET - Gérauds nord - 33540 CLEYRAC

Hors territoire

M. LAFUE-SURMELY Pierre - 1 Pujos - 33210 ROAILLAN

Commissaires suppléants

Didier LAMOUREUX - Route de Coirac - 33540 GORNAC
JP COMPAIN - 3 Bois Quine - 33540 CASTELVIEL
Patrick BARRIERE - 5 Lage - 33540 DAUBEZE
Paul TARTAS - 6 Poitevin - 33540 ST MARTIN DE LERM
Bruno LIMOUZIN - 5 Le Cosse Eest - 33410 MOURENS
Philippe BRY - 2 Melon - 33540 CAUMONT
J-Marie VIAUD - 1 Coulouperey - 33540 MAURIAC
Françoise LAVEAU - 1 Bouchereau - 33540 ST FELIX DE FONCAUDE
Jean FAVORY - 1 Lieu Dit Cabec - 33540 BLASIMON
André GOUACHE - 1 Monplaisir - 33540 ST MARTIN DU PUY
Francis LAPEYRE - 1 Au Grand Bois - 33540 ST HILAIRE DU BOIS
Anne BLONDEL - Renjard - 33540 COIRAC
Gilles BUSSAC - Mont Saint Fort - 33540 SAUVETERRE DE GUYENNE
Serge DURU - 3 Floret - 33540 ST BRICE
Madeleine LIOTEAU - 33540 ST SULPICE DE POMMIERS
Gilles GALLES - 8 chemin de Ciro - 33540 GORNAC
Daniel RAOULT - 1 Lavergne - 33540 DAUBEZE
J-Paul SOUAN - 1 Coustille - 33540 SAUVETERRE DE GUYENNE
Guy LATORRE - 7 Agneras - 33540 SAUVETERRE DE GUYENNE
J-Claude MARIEAU - 2 Bourg sud - 33540 CLEYRAC

Hors territoire

M GAUTHIER Christophe - 420 Route de Blésignac - 33670 LA SAUVE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte la liste.

MODIFICATION DES STATUTS

Suite au dernier conseil communautaire, il a été décidé, à la majorité de prendre la compétence « entretien des rivières » et d'intégrer la gestion du Relais des Services Publics dans nos statuts.

Il a été présenté aux membres du bureau, les points à rajouter dans les statuts :

- « Aménagement, nettoyage et entretien des berges des cours d'eau du territoire.
- Construction, entretien et gestion d'un Relais des Services Publics. »

Le Président soumet cette rédaction aux membres de l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte les nouveaux statuts.

Monsieur le Président demande à chaque commune de se prononcer sur le sujet, comme habituellement.

La Communauté de Communes prévoit de déléguer la compétence « entretien des rivières » au Syndicat Engranne Gamage d'ici la fin de l'année, pour la Vignague et ses affluents.

DOSSIER OPAH DD – Propriétaires occupants

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes par délibération en date du 30 mars 2009 a mis en place un fonds d'intervention de 2,5 % pour les dossiers de logements conventionnés dans le cadre d'une OPAH.

Trois dossiers ont été validés par l'ANAH. La participation de la CDC s'élève pour chacun :

- Propriétaires bailleurs

VINCENT Huguette de St Félix de Foncaude pour 880 €

- Propriétaires occupants

BOUDET Emmanuelle de St Hilaire du Bois pour 366 €
DUMOULIN Arlette de Blasimon pour 650 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire entérine ces décisions et demande à inscrire les crédits nécessaires au prochain budget.

MULTI-ACCUEIL Dossier ADEME

Patrick Maumy explique qu'un appel à projet a été lancé par l'ADEME pour l'installation de panneaux photovoltaïques, mais qu'après étude par Bertrand Mathat du SIPHEM, nous ne pouvons pas prétendre à une subvention complémentaire.

En effet, au vu du coût très économique de l'installation et après avoir pris en considération les recettes attendues, l'ensemble s'autofinance rapidement. Il n'y a pas de déficit qui aurait pu être pris en charge par cette subvention.

Il ne sera pas présenté de demande de subvention auprès de l'ADEME pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la construction du Multi-accueil.

ACHAT BATIMENT DE STOCKAGE

Le Président rappelle la demande de la commission bâtiment de pouvoir disposer d'un local de stockage pour la Communauté de Communes.

Après avoir informé les membres du bureau d'une opportunité, Monsieur le Président présente la proposition d'achat.

Il s'agit d'un garage situé à Sauveterre de Guyenne, parcelles cadastrées AX 502 et AX 108 appartenant de Mme Caprais.

Les services du Domaines ont estimé le bien à 44 800 €.

Après avoir vu avec son notaire, Mme Caprais demande la somme de 42 685 € pour l'achat du garage comprenant la parcelle, soit 979 m².

Ainsi, cet achat permettra d'entreposer le bus ainsi que du matériel situé chez différents élus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire

- *décide d'acheter le garage ainsi que le terrain situé dessus à Mme Caprais au prix de 42 685 €.*
- *donne l'autorisation au Président pour signer l'ensemble des pièces à la réalisation de la transaction.*
Les frais pour la réalisation de l'acte seront en sus.

TRAVAUX DE RENOVATION ALSH SAUVETERRE

Patrick Maumy informe d'un fonds alloué par la CNAF pour 2011 et 2012 et qu'il est possible de déposer un dossier pour rénovation ou amélioration pour les travaux prévus de l'accueil de loisirs de Sauveterre. Le taux peut aller jusqu'à 80 %.

Dans ce dossier, sera intégré la formation d'Emmanuel André et le projet de climatisation de l'Alsh de Sauveterre. Le dossier devra être déposé avant le 15 octobre.

Tableau de financement

Investissement

- Travaux d'aménagement	34 755.00
- Equipement matériel, mobilier ou informatique	1 900.00

Fonctionnement

- Matériel pédagogique	4 250.00
- Formations	2 945.00

Total des dépenses HT	<u>43 850.00</u>
-----------------------	------------------

Le montant de la subvention sollicitée auprès de la CAF s'élève à 35 080.00 € (80 %).

Il précise que les travaux prévus et inscrits au budget de cette année seront réalisés d'ici la fin de l'année. Par contre, pour la climatisation, ce sera au vu du montant de la subvention allouée et du budget 2012.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire autorise le Président à déposer un dossier de demande auprès de la CAF de la Gironde selon les actions et le tableau de financement présentés.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Président informe des 2 projets futurs abordés en réunion bureau.

Ecole de musique :

Après avoir rencontrés les membres du bureau de l'association « musiques en bastide », il évoque le projet de la construction d'un bâtiment pour l'école de musique.

Daniel Barbe demande de réaliser un projet global avec les 2 écoles du territoire afin de construire un projet commun.

Après l'accord de principe du bureau, les commissions bâtiments et animations sont mandatées pour réfléchir sur les besoins d'un local pour le fonctionnement des écoles de musique et sur un projet global pour l'enseignement de la musique sur le territoire.

Piscine.

Suite à la rencontre avec la Présidente de l'association « La Piscine », le Président informe qu'il y a lieu de réfléchir à la construction d'une nouvelle Piscine, pour remplacer, un jour ou l'autre, celle mise à disposition par Michel Martin et La Guyennoise.

Il faut commencer à étudier pour avoir une idée de coût, sur le principe de celle de Monségur. Son fonctionnement restera associatif.

Ce projet sera étudié par les commissions bâtiments et associations.

Le Président sollicite l'avis de l'assemblée sur ces deux projets.

Après un débat sur le fonctionnement des associations sur le territoire, l'assemblée donne son accord pour l'étude de ces deux projets.

Participation Salon Proemploi :

Didier Lamouroux informe de l'organisation sur la participation au salon qui aura lieu le 11 octobre 2011.

Didier Lamouroux sera accompagné de Mme Cécile Darnay de Caumont. Le Président sera présent le mardi après midi. Le Pays du Haut EDM sera présent sur un stand à côté.

Il a été demandé la liste des bâtiments libres sur le territoire aux maires.

Commission recrutement :

Daniel Barbe informe de la procédure pour le recrutement de la directrice de la crèche. Après un entretien avec 3 candidates, il reste à se décider entre 2 personnes qui sont très compétentes l'une comme l'autre. La décision sera communiquée au prochain bureau

Scot du Sud Gironde

Un courrier a été envoyé dans toutes les communes afin de nommer un référent Scot.

SDCI

Le Président informe d'une réunion avec les maires des 3 CDC de Pellegrue, Monségur et du Sauveterrois, prévue le jeudi 22 septembre à 21 h à St Ferme.

Réunion bureau : Lundi 3 octobre 2011 à 18 h 30

Prochain Conseil Communautaire : Lundi 17 octobre à 18 h 30 à Coirac

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 20 h 00.

